

Nouvelles pratiques sociales



Normativités, marginalités et interventions sociales

Présentation du dossier

Michel Parazelli and Céline Bellot

Volume 27, Number 2, Fall 2015

Normativités, marginalités sociales et intervention

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1037676ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1037676ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Parazelli, M. & Bellot, C. (2015). Normativités, marginalités et interventions sociales : présentation du dossier. *Nouvelles pratiques sociales*, 27(2), 19-26. <https://doi.org/10.7202/1037676ar>



DOSSIER

Normativités, marginalités et interventions sociales

Présentation du dossier

Michel PARAZELLI
École de travail social
Université du Québec à Montréal

Céline BELLOT
École de service social
Université de Montréal

Interroger la normativité dans nos sociétés contemporaines en regard des enjeux de l'intervention sociale auprès des populations marginales ou marginalisées impose d'une part de saisir comment nos sociétés définissent la marginalité et d'autre part, d'appréhender comment l'intervention sociale alimente, se heurte, s'oppose aux situations de non-conformité. En effet, appréhender la marginalité, c'est d'abord et avant tout saisir le travail normatif qui établit en quoi et comment une situation sociale occupe une position d'écart face aux normes instituées par les instances de légitimation que sont les institutions. Il est toujours utile de rappeler qu'il n'existe pas de pratiques d'intervention « non normatives », c'est-à-dire qui échapperaient à des règles sociales pouvant ou non faire l'objet d'une tentative de normalisation (standardisation). Les

marges sociales sont donc elles aussi structurées par des normes reconnues non pas par des institutions, mais par des personnes qui en partagent l'adhésion. Dans plusieurs situations, nous pouvons même parler de socialisation marginalisée mettant ainsi en lumière les conflits entourant le pouvoir de définir les normes de socialisation à la vie collective devant constituer le social. En ce sens, la marginalité dans sa définition peut imposer un rapport au centre qui questionne ces normes sociales et juridiques reconnues comme instituées, ou considérées comme acceptables. C'est pourquoi, les marges sociales peuvent contribuer à influencer la normativité des instances de légitimation au point d'en transformer les règles symboliques, et potentiellement intégrer une pratique marginale au centre. Et inversement, définir une situation sociale comme marginale contribue souvent à en délégitimer la normativité, en marquant cette non-conformité par référence aux normes instituées.

TENSIONS PARADOXALES MARGE-CENTRE

On comprend un peu mieux pourquoi l'interprétation de la marge sociale varie dans le temps et selon les transformations des sociétés dans le jeu de valorisation et de dévalorisation des normes sociales, mais aussi dans la variation de leur force de légitimation. Dans un contexte de pluralisme normatif guidant les finalités de la vie sociale, l'étendue et la portée de la légitimation qu'exercent les normes sociales et juridiques, ne sont pas toujours identiques ou similaires. Ainsi, loin de situer la marginalité et le conformisme comme les deux seuls états immuables et déterminés pour définir les situations sociales, l'appréhension de la normativité impose un regard plus complexe entre l'ostracisé, le non-acceptable, le toléré, l'acceptable, le recommandé et le prescrit, qui témoigne de la palette nuancée des registres normatifs orientant le jugement social dans la vie quotidienne. Les différents systèmes de valeurs qui cohabitent dans nos sociétés contemporaines ne transmettent pas nécessairement les mêmes conceptions du bien ou des normes idéalisées du vivre-ensemble. Mais si les processus de désignation normative sont en constante tension et transformation, c'est toujours en rapport avec un certain travail institutionnel tissant et retissant sa toile pour établir le cadre du vivre-ensemble et les types de liens sociaux à valoriser et à dévaloriser.

L'avènement d'une société du risque, individualisée et pluralisée ne permet plus de penser la question de la normativité strictement à partir d'un rapport antagonique et binaire entre la marge et le centre. L'ère néolibérale est venue ajouter le spectre de l'efficacité et de la responsabilité pour soutenir une normativité concurrentielle, où la

production de soi devient une épreuve, dont la finalité est moins la conformité (au sens strict), qu'une forme d'idéalisation de l'autonomie et de la responsabilisation. Paradoxalement, s'inventer soi-même comme individu singulier s'inscrirait dans l'horizon normatif d'une bonne intégration sociale, mais dont les pratiques sociales peuvent être jugées en marge des normes reconnues comme légitimes.

C'est dans cette perspective, que les intervenantes et intervenants sociaux sont particulièrement interpellés. À travers la manière dont les problèmes sociaux se construisent, les processus de désignation sociale sont établis, mais aussi à travers les tensions paradoxales qui accompagnent le souci d'intégration des populations marginalisées. Dès lors, cette construction, produisant des cadres d'interprétation des réalités et d'orientation des pratiques, permet-elle de s'ouvrir à la normativité marginale ou de rappeler la norme instituée? Qu'en est-il aujourd'hui de ces rapports normatifs entre l'intervention sociale et les marginalités sociales?

TRAVAIL SOCIAL, MÉDIATION ET NORMATIVITÉS

Placer la marge au centre de nos réflexions sur les productions normatives du travail social ne doit pas nous faire oublier que ce travail d'intervention se fait dans une société qui prescrit de façon paradoxale la singularisation des individus. En effet, dans un contexte où les repères normatifs collectifs semblent être soumis aux idéologies individualistes, la marge comme position sociale devient alors attractive, car elle permet d'incarner cette injonction à la réalisation de soi par le potentiel de singularisation et de différenciation des pratiques de socialisation qu'elle peut offrir. Elle est aussi répulsive à cause de la présence de normativités sociales diverses et instables qui créent beaucoup d'incertitudes, de brouillages, de peurs liées à l'étrangeté et de confusions sur les cadres du vivre-ensemble. En ce sens, l'analyse de la tension paradoxale marge-centre a une portée heuristique dans la perspective de mieux saisir le sens des liens sociaux en train de se structurer et, de ce fait, les positionnements du travail social dans ses pratiques médiatrices. En effet, en quoi la compréhension des marges peut-elle nous éclairer sur la compréhension du centre ou « des centres »? Si, pour certains individus marginaux, la quête de l'autonomie et de l'authenticité devient aussi centrale, le refus des contraintes hétéronomes l'est tout autant afin justement de résister aux diverses mesures sociales par lesquelles les normes instituées tentent de justifier la légitimité de leur existence. En outre, les luttes identitaires, les exigences de reconnaissance de la pluralité, la construction d'un univers collectif fragilisé par le déclin institutionnel et normatif de

l'intégration; les pratiques sociosymboliques de différenciation contribuent à délimiter, à alimenter les espaces possibles de liaison et de déliaison que peut offrir le travail social. Comment se traduisent les tensions paradoxales entre les pratiques marginales émergentes et la centralité?

Bref, que la marge soit subie, choisie ou réappropriée, elle pose toujours la question de cette normativité entre un centre et sa périphérie, que les normes en cause soient marquées par une forte prescription régulatrice ou non. Les manifestations de ces marginalités émergentes sont-elles le résultat d'un système d'inégalités sociales, l'issue d'un parcours marqué par l'adversité, l'étayage identitaire de valeurs sociales inaccessibles autrement ou l'expression minoritaire de convictions politiques? De quel ordre social ces pratiques manifestent-elles leur désordre? Quels modèles de normalité sont-ils offerts aux personnes dites marginales ou marginalisées par le travail social d'aujourd'hui?

Autrement dit, dès lors qu'il s'agit de penser les problèmes sociaux et les réponses à offrir, le travail social navigue au cœur de ces transformations normatives en participant ou en résistant aux normes guidant les regards cherchant à s'imposer sur la marginalité et le centre. En effet, c'est dans ces tensions entre la marge et le centre que se donne à voir le travail normatif permettant de définir les catégories, les figures, les problèmes, les personnes, et de considérer les zones collectives de conflits sociaux à faire reconnaître ou à apaiser. Or, le travail social ancré dans sa tension paradoxale d'origine entre la régulation des désordres attendue de ses bailleurs et l'émancipation de ses destinataires se trouve placé au cœur de cette normativité et de son renouvellement démocratique possible. Quels sont les repères normatifs des approches fondées sur la gestion des risques ou à l'inverse la prise en compte du risque, la reconnaissance sociale, la psychodynamique ou les mouvements sociaux et qui s'adressent aux personnes en situation de marginalité?

C'est autour de ces questionnements que les auteurs de ce numéro ont cherché non seulement à rendre compte de la complexité des rapports entre les marges et le centre mais aussi de soutenir le regard sur les tensions contribuant ou non à renouveler des pratiques.

PRÉSENTATION DES ARTICLES

Le premier article de ce numéro, rédigé par Lussier et Gilbert nous plonge d'entrée de jeu, dans les tensions paradoxantes. Développant leurs réflexions dans une perspective psychanalytique à partir de plus d'une centaine d'entrevues réalisées auprès de jeunes en situation de rue, elles cherchent à rendre compte de l'inscription paradoxale de ces jeunes, marquée par leur déliance, construite à travers de nombreux rejets, ruptures et contraintes des liens. Pourtant, comme les auteures le soulignent cette déliance est aussi paradoxalement, accompagnée de multiples tentatives de reliance, qui traduisent le nécessaire rapport à l'autre et au centre. Par conséquent, en recherche comme en intervention, la possible subjectivation de ces jeunes autour de la rencontre devient le cadre possible du lien, dans un chemin tracé vers eux, où la question de la normativité rencontre celle de l'intersubjectivité.

À partir d'une perspective plus théorique et sociologique, Zwick et Grimard, vont aussi aborder cette dimension relationnelle. Après avoir passé en revue l'évolution des concepts utilisés pour rendre compte des enjeux de cohésion sociale, les auteures montrent comment le concept de vulnérabilité peut être fertile pour saisir la complexité de la normativité. Plutôt que de soutenir une lecture entre un état marginal et un état de conformité, elles se sont intéressées à la pluralité des situations auxquelles sont exposés les individus. Suivant cette posture, la vulnérabilité permet d'appréhender les risques vécus ou susceptibles d'être vécus, et d'établir les contextes et les enjeux dans lesquels les individus sont placés. Les auteures notent cependant que l'univers du travail social n'est guère parvenu à saisir l'opportunité qu'offre le concept de vulnérabilité pour assoir une intervention marquée par une individualisation réflexive et une compréhension de la situation de chacun des individus, de son contexte et de ses potentialités.

Dans l'article suivant, Mayol, vient proposer une lecture sur les enjeux de normativité de genre observés dans le cadre d'interventions sociales conduites auprès de personnes sans domicile fixe. L'auteure vient là aussi faire état des difficultés de l'intervention à se dégager des normativités traditionnelles de genre pour s'ouvrir davantage vers les performances du genre, qu'incarnent les personnes sans domicile fixe. À travers ces observations, il devient possible de saisir le programme institutionnel qui contribue dans ce type d'intervention à soutenir le travail de normalisation susceptible de renforcer la requalification sociale des destinataires de l'intervention.

Dans la même veine, un autre article, celui de Miranda-Pérez, nous offre les résultats de son analyse du rôle des professionnels du secteur social dans la mise en œuvre de la politique publique de lutte contre les violences conjugales au Chili. Elle montre comment ces acteurs, dans leur intervention, ne parviennent pas à soutenir un cadre émancipateur pour les femmes victimes de violence conjugale, mais au contraire alimentent la reproduction des inégalités de genre et de classe, en ciblant les femmes des classes défavorisées définies comme victimes et sans capacité d'action pour faire face aux violences subies.

Dans l'article suivant, Godin interroge également la question du genre en s'intéressant à l'évolution des théories féministes à l'égard de l'anorexie mentale. Cherchant à tracer les contours de la transformation de la construction de l'anorexie mentale comme un problème social, Godin nous montre comment ces transformations sont autant marquées par les transformations de la normativité et de l'individualité que par celles de l'anorexie elle-même.

Cette esquisse de la marginalité comme résultat de catégorisation sociale imposée tant à l'intervention qu'à la recherche constitue le moteur de l'article de Namian. Partant d'une réflexion d'ensemble sur la marginalité et la normativité contemporaine, l'auteure propose une voie de sortie de ces enjeux de catégorisation et de normativité. Elle montre qu'à partir d'un travail ethnographique auprès de populations en situation d'itinérance et de personnes séropositives en soins palliatifs, il est possible de saisir le commun de ces expériences, sous le prisme de la vie moindre, qui tout en témoignant des forces de la précarité vécue, souligne aussi, un univers possible de vie et de pratiques éthiques et expérientielles.

Si Namian a cherché à plonger au cœur de la marginalité à travers l'idée de la vie moindre, la marginalité apparaît dans le prochain article au cœur de la mort non conventionnelle. En effet, Castelli-Dransart, Voélin et Scozzari utilisent cette idée de mort marginale pour appréhender les enjeux éthiques, cliniques et pratiques que pose à des ressources d'hébergement en soins palliatifs la nouvelle législation suisse en matière de suicide assisté. Sujet d'actualité au Québec, l'expérience suisse nous donne l'occasion d'éclairer les tensions normatives qui peuvent émerger dans des milieux de vie voués à l'accompagnement palliatif de la vie, à devoir accepter la présence du suicide assisté. Ces tensions tant dans les équipes de professionnels, dans les guides de pratiques, dans les rapports avec la famille et les proches imposent en effet, une redéfinition des rôles,

des responsabilités mais aussi des principes et des valeurs éthiques sur lesquelles s'appuyaient les milieux d'hébergement.

Les articles complétant ce dossier ont tous en commun de s'intéresser à la question de l'insertion et de la réinsertion sociale de populations marginalisées, alimentée notamment par des politiques publiques qui témoignent dans leurs discours, de leur souci et de leurs préoccupations de placer au cœur de la communauté, ces populations. Pourtant, l'ensemble des auteurs vont ici souligner les tensions paradoxales entre l'injonction à l'insertion de la marge au centre, et les réactions du centre face à la marge. Ainsi, Corbin-Charland et Morin, vont montrer comment l'intégration de personnes souffrant du trouble du spectre de l'autisme dans la communauté pose de nombreux enjeux. Non préparées aux différences spécifiques de cette réalité, les communautés vont souvent réagir en utilisant des logiques répressives et punitives à l'endroit de ces personnes, complexifiant de facto, les interventions sociales dont ils sont l'objet par ailleurs. Certes, si l'intégration est un objectif louable pour ces personnes, les conditions de cette intégration et les moyens mis à la disposition sont si faibles que la question du risque devient centrale, réactivant paradoxalement une normativité punitive, à travers une gestion des risques.

La question de la gestion des risques est aussi au cœur de l'analyse de Mac Donald et Michaud qui, à partir des discours recueillis par les acteurs d'un tribunal de santé mentale montrent comment les injonctions à la responsabilisation individuelle et à l'autonomie teintent l'ensemble du cadre thérapeutique mis en place.

Tougas, en s'intéressant aux politiques de réinsertion sociale des populations carcérales démontre elle aussi, cette nouvelle grammaire actuarielle où la prégnance des risques et de la responsabilisation individuelle se retrouve au centre des dispositifs sans égard pour la manière dont les personnes pourraient concevoir leur réinsertion sociale.

Enfin, Poirel et ses collaborateurs se sont intéressés aux points de vue des personnes ayant des problèmes de santé mentale sur le sens de ce que peut être une intégration réussie. Or, si certaines formes possibles de l'intégration s'inscrivent dans les logiques de la normativité dominante avec un accent mis sur l'emploi et l'autonomie, d'autres, au contraire, cherchent davantage à se décentrer de leurs normativités en valorisant la construction de leur intégration et en sollicitant la reconnaissance de cette dernière.

Il nous reste donc qu'à vous souhaiter une intéressante lecture de ce dossier thématique!